

N<sup>o</sup> 2  
 Bailly  
 Marie Louise  
 Légitime.

L'an mil huit cent cinquante quatre, le huitième jour du  
 mois de Janvier à neuf heures du matin, par devant nous  
 Louis Joseph Obert, Maire officier de l'état civil de la  
 commune de Mixorner Canton et arrondissement de

Saint-Omer, Département du bas de la Lais, a comparu Pierre  
 Joseph Bailly, âgé de vingt sept ans, our nos propriétés, Demeu-  
 rant en cette Commune, lequel nous a présenté un enfant du  
 sexe féminin qu'il a déclaré être né de lui en son domicile  
 hier à sept heures du soir et de Dame Ursuline Françoise  
 Corvickens âgée de vingt cinq ans son épouse; lequel  
 enfant il a été donné les prénoms de Marie Louise  
 Les dites Présentation et Déclaration ont été faites en présence  
 de Louis Joseph Montubert, âgé de cinquante huit ans, Insti-  
 tuteur et de Charles François Grandcire, âgé de cinquante  
 ans, ma non rufes tous deux Domiciliés en cette Commune, et  
 a le premier témoin signé avec nous le présent acte le  
 comparant et le second témoin ont déclaré en savoir Signés  
 de ce interpellé, après lecture faite.

N<sup>o</sup> 3  
 L. J. Montubert  
 C. F. Grandcire